
▶ CONDITIONS TECHNIQUES

1. Informations relatives à la salle d'exposition ou à l'organisation.

Le client doit nous envoyer toutes les informations et la communication au sujet de son stand pour l'organisation du salon : les plans techniques et les éventuels encombrements de votre stand, les connexions de votre stand, les informations relatives à son montage et à son démontage, les plans de montage et de démontage et autres, et ce pour que le montage de votre stand se déroule sans encombre. Vérifiez attentivement le numéro de la salle et de votre stand. Ceux-ci figurent sur votre contrat. Si vous nous communiquez un numéro de salle et/ou de stand erroné, GM Productions facturera un montant supplémentaire de 2 500 € pour le démontage et le remontage du stand.

2. Raccordement à l'électricité et à l'eau.

Les raccordements à l'électricité et à l'eau, ainsi que le bloc d'alimentation, doivent être commandés et payés par le locataire à l'organisation du salon. GM Productions ne fournit pas de bloc d'alimentation, à moins que celui-ci ne soit repris dans la commande. GM Productions ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'un manque d'électricité ou de raccordement, ni de leur position. Tous les raccordements doivent se trouver le plus près possible de la paroi arrière ou du débarras.

3. Dégât ou vol.

En cas de dégât ou de vol, le client est responsable du stand loué et du matériel et doit compenser le dégât ou le vol. Pour ce faire, le locataire doit souscrire une assurance avec transport à l'aide d'une liste d'inventaire (disponible sur demande). Et ce, depuis le commencement du montage jusqu'à la fin du démontage. Nous la conseillons également pour le matériel du client.

4. Résidus de colle.

Il est interdit de fixer quelque chose aux parois préfabriquées à l'aide d'un ruban adhésif agressif, d'agrafes, de clous et/ou de vis. Seule l'utilisation d'un ruban adhésif non agressif est autorisée. Après le salon, l'exposant est tenu d'enlever tous les restants de ruban adhésif (lettres, affiches, restes de colle, etc.) sous peine d'une indemnité forfaitaire de 40 € par heure de nettoyage.

5. Propriété de l'exposant.

Après la fin du salon, l'exposant doit immédiatement enlever tout son matériel, sauf convention contraire explicite. S'il est demandé à GM Productions d'emporter votre matériel, selon l'accord convenu, GM Productions ne peut être tenu pour responsable en cas de dégât ou de vol, ni pendant le transport, ni pendant le stockage dans l'entrepôt.

6. Dessin 3D et concept.

Toutes les illustrations, les catalogues et les schémas fournis par GM Productions au client ne sont pas impératifs pour la réalisation du stand et restent la propriété de GM Productions sous réserve explicite de ses droits d'auteur et avec l'interdiction de les copier ou de les donner en consultation à des tiers, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de GM Productions.

7. La fourniture du matériel numérique

Tous les fichiers doivent être transmis au plus tard deux semaines avant la date de montage.

Points à surveiller:

- Fournir les logos sous forme vectorisée (.ai, .eps ou .pdf), adaptée à l'ordinateur
Les textes sont livrés au format « contour » ou accompagnés de la police correspondante en cas de fichiers .pdf
- Les illustrations sont remises dans le format de fichier adapté (jpeg, .tiff)
- Les illustrations sont livrées en haute résolution, au moins 150 dpi
- Toutes les images sont fournies en CMYK, les autres espaces colorimétriques comme Pantone, Ral et RGB n'étant pas pris en charge
- Les fichiers prêts pour impression sont livrés sans bord perdu, sans trait de coupe à taille réelle ou à l'échelle 1:10
- GM Productions décline toute responsabilité en cas de violation des droits de reproduction de tiers.
- Le délai susmentionné constitue la date limite pour la remise du matériel complet, correct et prêt pour impression.

Le délai susmentionné constitue la date limite pour la remise du matériel complet, correct et prêt pour impression. En cas de retard, nous serons dans l'obligation de facturer un supplément de 35 %. GM Productions n'offre aucune garantie pour les images transmises moins de 72 heures avant le début du montage.

▶ CONDITIONS GÉNÉRALES

1. En passant commande, le client s'engage et ne peut plus annuler sa commande. Nous refusons formellement toutes les conditions de vente générales, imprimées sur des lettres ou des documents du client. Lorsque le client nous transmet une commande, il reconnaît avoir pris connaissance de nos conditions générales et s'y tenir.
2. Toutes les commandes acceptées comportent l'obligation d'achat total des produits commandés. Aucune reprise ou annulation des marchandises commandées ne sera acceptée sans accord préalable de notre part. En cas de reprise ou d'annulation, une indemnité de 30 % de la valeur de la commande sera due en compensation des pertes encourues et des pertes de profit.
3. Le délai de livraison n'est fixé qu'à titre informatif et ne peut en aucun cas être exigé. En outre, aucune commande ne peut être annulée unilatéralement suite à l'expiration du délai de livraison.
4. Tous les envois, même les envois franco de port, sont effectués aux risques et périls de l'acheteur.
5. Nous nous réservons le droit de considérer l'accord comme résilié, de plein droit et sans mise en demeure préalable, en cas de faillite, d'incapacité apparente ainsi que de toute modification du statut juridique de l'acheteur.
6. Pour être valables, toutes les plaintes concernant les marchandises livrées doivent nous parvenir dans les 8 jours après la livraison et en tous points avant l'utilisation ou la revente des marchandises. Les plaintes concernant les vices cachés doivent également nous parvenir dans les 8 jours après leur découverte. Passé ce délai, les marchandises, ainsi que leur prix estimé, sont considérées acceptées et validées.
7. Toutes les factures sont payables comptant à Roeselare, sauf stipulation contraire. En cas de non-paiement total ou partiel de la facture dans les quatorze jours, un intérêt de retard d'1 % par mois sera dû à compter de la date de la facture, de plein droit et sans mise en demeure préalable. De même, une indemnité forfaitaire de 10 % du montant de la facture, avec un minimum de 50 € et un maximum de 2 000 € est due de plein droit et sans mise en demeure préalable pour la compensation du montant des pertes. Les frais liés aux factures ou aux chèques impayés, ainsi qu'aux autres frais d'encaissement ne sont pas inclus dans cette indemnité forfaitaire et sont facturés séparément à l'acheteur.
8. Tous les échanges de courrier et frais d'encaissement, même ceux des échanges non acceptés, sont à la charge de l'acheteur.
9. En cas de non-paiement à la date d'échéance, nous nous réservons le droit de mettre un terme aux autres livraisons. En outre, nous nous réservons le droit de considérer le contrat comme résilié de plein droit et sans mise en demeure préalable, pour l'ensemble des marchandises ou les marchandises qui n'ont pas encore été livrées.
10. En cas de non-paiement d'un échange, l'intégralité de la somme est à nouveau exigible.
11. Toutes les marchandises livrées restent exclusivement la propriété du vendeur jusqu'au moment où toutes les exigences ont été remplies par l'acheteur. En cas d'absence de réaction suite à l'avertissement de paiement par courrier recommandé, le vendeur peut exiger la reprise des marchandises. Les frais liés à la reprise seront imputés à l'acheteur.
12. L'éventuelle garantie accordée sur les marchandises livrées par nos soins se limite à celle qui nous est accordée par le fabricant. Dans tous les cas, l'acheteur perd son droit de garantie en effectuant quelque modification que ce soit aux marchandises.
13. En cas de litige, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Courtrai sont seuls compétents, et seul le droit belge est applicable.
14. L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance de toutes les conditions mentionnées ci-dessus et les accepter explicitement sans réserve.